



PRÉFET  
DU NORD

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025

ID : 059-215903832-20251009-DEL\_25\_66-DE

Sous-préfecture  
de Valenciennes

Valenciennes, le 17 juillet 2025

Bureau du développement territorial  
Affaire suivie par : Catherine ALEXANDRE  
Tél. : 03 27 14 59 91  
catherine.alexandre@nord.gouv.fr

Le sous-préfet de Valenciennes

à

Monsieur le maire de Marly

Objet : Désaffectation des écoles Louise Michel et Nelson Mandela

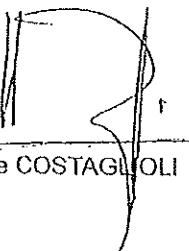
Par courrier en date du 12 juin 2025, vous avez sollicité mon avis au sujet de la désaffectation des écoles Louise Michel et Nelson Mandela.

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'après consultation des services de l'inspection académique, dont vous trouverez ci-joint copie de la réponse, j'émets un avis favorable à cette demande.

Il appartient désormais à votre conseil municipal, compétent en la matière, de délibérer sur ce point.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

*Pour votre信息*

  
Stéphane COSTAGLIOLI



ACADEMIE  
DE LILLE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Nord

DOS/DOS2  
Références : n° 23/2025  
Affaire suivie par :  
Sandrine CLERET  
Tél : 03 20 62 30 64  
Mél : sandrine.cleret@ac-lille.fr

144 rue de Bavay  
59000 Lille



Division de l'Organisation Scolaire

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025

51025

ID : 059-215903832-20251009-DEL\_25\_66-DE

Lille, le 4 juillet 2025

L'Inspecteur d'Académie

à

Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes

Bureau du développement territorial

6 avenue des Dentellières

CS 40469

59322 VALENCIENNES Cedex

Objet : Commune de Marly

Demande de désaffectation des écoles Louise Michel et Nelson Mandela.

Par courrier en date du 12 juin 2025, le maire de Marly sollicite l'avis préalable du Sous-Préfet de Valenciennes sur la procédure de désaffectation des écoles Louise Michel et Nelson Mandela.

Vous avez souhaité recueillir mon avis sur cette demande ; je vous informe que j'émet un avis favorable à cette mesure.

Pour la Rectrice, et par délégation,  
L'Inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'Education nationale du Nord,

Olivier Cottet